



*Madame Anne Gaëlle Baudouin Clerc,
Préfète du Puy de Dôme
1 Rue d'Assas, 63000 Clermont-Ferrand*

Clermont-Ferrand, le 27 mai 2020

Madame la Préfète du Puy de Dôme,

Cela fait désormais 18 mois que les ex-salarié-e-s de l'entreprise LUXFER Gas Cylinders à Gerzat, accompagné-e-s par leurs représentant-e-s et leurs organisations syndicales CFDT et CGT, monopolisent leurs forces pour relancer l'activité de l'usine qui demeurent à ce jour la seule usine d'Europe à produire et approvisionner des bouteilles de gaz à usage médical de haute qualité ainsi que des ARI en aluminium pour les services incendies.

Vous êtes intervenu de nombreuses fois dans ce dossier et le travail commun que nous avons su mettre en œuvre a permis qu'à ce stade l'Etat français est entré en négociation avec la direction du groupe Luxfer pour proposer un repreneur sérieux, le groupe TTH, qui pourrait satisfaire aux exigences du groupe. Mais nous le savons, le dossier n'avance pas au rythme que nous espérons.

Malgré la crise liée au COVID - 19 qui a mis en lumière la nécessité de relocaliser certaines chaînes de valeurs, comme l'a souligné Bruno Lemaire dans une interview récente au journal "Les Echos", le groupe Luxfer continue en toute impunité sa stratégie de monopole à l'américaine dans le seul et unique but de continuer d'augmenter ses tarifs sur des produits désormais de moins bonne qualité. Leur doctrine est maintenant mis à jour depuis la publication de leurs derniers bilans : faire du profit à court terme.

Après avoir mis en difficulté la chaîne d'approvisionnement de notre système de santé européen en pleine crise sanitaire mondiale, LUXFER se vante en bourse d'avoir augmenté ses profits et n'hésite pas à verser 3,4 M\$ de dividendes à ses actionnaires. Ils annoncent un nouveau plan de restructuration du groupe qui ambitionne d'augmenter à nouveau les profits des actionnaires en reportant les investissements, en réduisant les budgets de maintenance et d'entretien, en optimisant les effectifs par un nouveau plan de licenciement de salarié-e-s.

Non content de s'abroger des lois européennes en matière de concurrence, le groupe Luxfer continue sa stratégie de spéculation financière à court terme construite autour d'un abus de position dominante sur le marché qui permet au groupe de créer de toute pièce une pénurie dans le matériel.

La mobilisation des salarié-e-s de l'usine de Gerzat a suscité l'attention de nombreux journalistes et groupes politiques. La médiatisation de leur lutte, au-delà même de nos frontières, presse le gouvernement à prendre ses responsabilités qu'il a tardé à assumer dans ce dossier. Les salarié-e-s, leurs représentant-e-s et leurs organisations syndicales CFDT et CGT ont pleinement conscience que le gouvernement réfute l'idée d'une nationalisation ou d'une réquisition provisoire de l'usine de Gerzat et privilégie la négociation

avec la direction du groupe Luxfer pour les inciter à vendre au repreneur qui remplirait les conditions qu'ils ont eux-mêmes fixé. Néanmoins cette stratégie nécessite de prendre le temps nécessaire pour aboutir à un accord satisfaisant et définitif.

Ce temps, malheureusement, les ex-salarié-e-s de l'usine de Gerzat ne l'ont plus. C'est pourquoi nous sollicitons votre attention pour que vous interveniez à nouveau auprès de vos services et des ministères concernés dans le but d'obtenir un délai supplémentaire qui permettrait de continuer le travail amorcé collectivement avec l'Etat.

Ce dossier, si son issue est favorable, constituerait un souffle nouveau pour l'emploi et l'activité industrielle de notre bassin déjà bien sinistré ces dernières années. Les plans de licenciements successifs à la SEITA, Flowserve, ACC, la sucrerie de Bourdon, DIETAL... Les incertitudes chez Michelin et MSD... Les conséquences à venir de la crise sanitaire sont autant de facteurs qui aggravent les chiffres du chômage dans le Puy de Dôme.

L'opportunité de relancer un projet industriel sérieux et ambitieux, porteur de métiers d'avenir garantissant une souveraineté au territoire français dans des domaines touchant l'intérêt général tout en respectant les exigences de transition écologique nécessaire à la préservation de notre environnement doivent focaliser toute notre attention. Les élus locaux et régionaux ont d'ores et déjà fait savoir leur volonté d'accompagner ce projet en apportant leur soutien moral et financier au groupe TTH dans sa volonté de reprise du site de Gerzat.

La quasi-totalité des ex-salarié-e-s de l'usine de Gerzat va être plongé dans le jours à venir dans une grande précarité. Leurs droits octroyés par les « contrats de sécurisation professionnelle » n'ont malheureusement pas été prolongés malgré la crise sanitaire et leurs indemnités chômage vont être revues à la baisse d'environ 30% le 4 juin prochain. D'importantes sommes d'argent ont pu être débloquées pour soutenir financièrement les entreprises du Puy de Dôme afin de pallier à l'arrêt de l'activité et à la nécessité de prendre en charge par l'Etat les demandes de chômage partiel, comme vous nous l'avez présenté lors de nos dernières visioconférences.

Une intervention de votre part au plus haut niveau, auprès du Ministère du Travail et de la direction de Pôle Emploi, pourrait permettre de prolonger ces droits dans l'attente d'une issue favorable à la négociation entre l'Etat et les dirigeants du groupe Luxfer.

D'autant plus que le groupe Luxfer a annoncé à la Commission de suivi du 13 mai 2020 qu'il ne respecterait pas une partie de l'accord PSE.

Depuis le 5 février 2020, il devait mutualiser les budgets formations non utilisés pour les salarié-e-s qui auraient besoin de formations complémentaires, diplômantes ou certifiantes, nécessaires pour se réinsérer dans l'emploi (paragraphe 6.3 de l'accord page 33). Luxfer se justifie en expliquant qu'ils ont dépassé le budget qu'ils avaient prévu et qu'ils veulent faire des économies, ce qui ne correspond nullement aux engagements prévus dans l'accord PSE.

Ils n'en sont pas à leur coup d'essai puisque durant 4 mois, Luxfer a refusé de payer les frais de formations des salarié-e-s comme prévu dans l'accord (de juin 2019 à septembre 2019). Les erreurs de soldes de tout compte de plusieurs salarié-e-s n'ont jamais été corrigées et les points de pénibilité ont été bloqués, empêchant certain-e-s salarié-e-s d'accéder à leurs pré-retraites. Sans parler des pressions psychologiques que le directeur de transition français a tenu devant une partie des salarié-e-s en présence des services de la Direccte dans les discussions autour de leurs projets de reconversion.

Une grande partie du tissu industriel de notre département repose sur les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique, particulièrement impactés par la crise que nous traversons actuellement. Il y a donc une infime chance pour les ex-salarié-e-s de Gerzat de retrouver un emploi correspondant à leurs savoir-faire et domaines de compétences.

Nous vous demandons également de renforcer la surveillance autour du site pour vérifier et contrôler que le groupe Luxfer ne cherche pas une nouvelle fois à saboter le matériel et les machines, ce qui bloquerait les négociations en cours et empêcherait ainsi toute possibilité de reprise de l'activité.

Vous le savez comme nous, l'humain n'est pas la priorité des dirigeants du groupe Luxfer et ils sont capables des pires actes pour sortir de ce conflit social qui a déjà coûté cher à leurs yeux en terme d'image et sur le plan financier.

C'est pourquoi une intervention de votre part auprès de la direction française du groupe leur rappellera leurs engagements négociés en préfecture, comme le stipule le compte rendu rédigé par vos soins le 18 février 2019. Nous éviterons ainsi, dans le cadre de l'étude d'un projet de reprise sérieux, toute tentative illégale de mettre fin aux négociations en cours. Les agissements du groupe Luxfer sont dangereux et peuvent mettre en péril tout modèle économique. Ils ne respectent pas les lois de notre propre pays et de la communauté européenne.

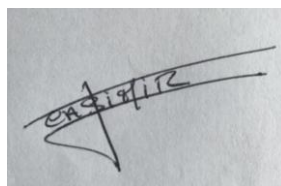
Nous avons bon espoir que vous accorderez tout l'attention nécessaire à ce courrier, dans le respect des discours du Président de la République, pour éviter que le dossier Luxfer dérive vers un capitalisme financier totalitariste, à l'image de système capitaliste californien qui prône l'hégémonie de société toute puissante sans concurrence et aboutit à l'émergence de ce que nous appelons désormais les GAFA.

Dans l'attente d'un retour et d'un échange à notre courrier, soyez assurée Madame la Préfète du Puy de Dôme de l'assurance de nos respectueuses salutations.

Pour la Cgt Luxfer 63
A.PERONCZYK



Pour l'USTM Cgt 63
G.CASIMIR



Pour la CFDT Luxfer 63
F.VIGIER



Pour l'UD Cgt 63
G.DUGOURD

